

17e édition du concours international de poésie en langue française pour lycéens et étudiants, apprentis et tous les jeunes en formation de 15 à 25 ans, via internet du 1er janvier au 5 avril 2015

Mode d'emploi

Poésie en liberté est un concours international
de poésie en langue française :
– **Sujet et forme libres** –
– Participation **gratuite** –
– Participation ouverte à toute personne scolarisée
de **15 à 25 ans** de tout parcours, de tout pays –
– Participation exclusivement par le site –
www.poesie-en-liberte.fr

Les étapes du concours 2015 :

– du 1er janvier au 5 avril 2015 : envoi des poèmes par les participants.
– en mai : le Comité de lecture (44 membres) opère une première sélection d'environ 300 textes / le Jury (11 jeunes de 15 à 25 ans) désigne les lauréats et les sélectionnés.
– en juin : proclamation des résultats sur le Marché de la Poésie à Paris et publication de tous les résultats.
– en octobre : publication du recueil contenant une centaine de poèmes retenus par le jury.
– fin novembre : remise des prix pour les différents palmarès.

Règlement

Poésie en liberté est un concours international de poésie en langue française via Internet, pour les lycéens, étudiants, apprentis et tous les jeunes en formation de 15 à 25 ans.

Le concours est publié au Bulletin officiel de l'Éducation nationale. Il est organisé par l'association Poésie en liberté avec le soutien de nombreux partenaires.

Il est ouvert aux lycéens, étudiants et apprentis, à tous les jeunes en formation de 15 à 25 ans, en France et à l'étranger. Il est notamment ouvert aux lycées français à l'étranger, aux lycéens et étudiants des pays francophones et non francophones. Il est également ouvert aux jeunes suivant un Parcours personnalisé de scolarisation.

La participation consiste en l'envoi d'un poème inédit, en vers ou en prose de 30 vers ou lignes maximum. Elle est limitée à un seul poème par candidat. Elle se fait exclusivement en utilisant le formulaire publié sur le site : **www.poesie-en-liberte.fr**

Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de son texte. Pour que la participation puisse être validée, le formulaire d'envoi du poème sur le site doit être correctement et complètement renseigné.

Par leur participation au concours les candidats acceptent :
– La publication des textes sur le site du concours et les sites des partenaires.
– La publication en anthologie de leur texte.
– Leur exploitation, non rémunérée, à des fins pédagogiques et culturelles.

Les textes doivent parvenir aux organisateurs aux dates indiquées uniquement par l'intermédiaire du site Internet :
www.poesie-en-liberte.fr

La liste des lauréats sera publiée sur le site à partir du mois de juin (en respectant les règles en vigueur). Les lauréats sont avertis personnellement.

Le palmarès national et international comprend neuf catégories :

Les Palmarès de France :
– Lycées français et enseignement supérieur de France. Trois lauréats par niveau : secondes, premières, terminales, étudiants : ils seront invités à Paris pour la remise des prix.
– Un palmarès spécifique aux lycées et cycles supérieurs de l'enseignement agricole de France. Un lauréat par niveau : BEP, Bac Pro, BTS. Ils sont invités à la remise des prix.
– Un palmarès spécifique à l'Île-de-France est organisé en partenariat avec le Conseil régional. Il récompense un lycée francilien au titre de la meilleure participation ainsi que trois lycéens : seconde, première et terminale. Ils sont invités à la remise des prix.
– Un palmarès spécifique pour les apprentis : 8 lauréats (2 par niveau) pour la France et 4 lauréats (1 par niveau) pour l'Île de-France. Ils sont invités à la remise des prix.
– Un palmarès spécifique pour les jeunes scolarisés en Parcours personnalisé de scolarisation : 3 lauréats (1 par niveau). Ils sont invités à la remise des prix (ou à un dispositif adapté le cas échéant).
– Un palmarès des 5 Collectivités d'outre-mer : 4 prix (1 prix par niveau : Secondes, Premières, Terminales et Enseignement supérieur) réservés à la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna. Une remise des prix spécifique sera organisée.

Les Palmarès à l'international :
– Lycées français de l'étranger. Trois lauréats par niveau : secondes, premières, terminales. Les premiers prix seront invités en France pour la remise des prix.
– Lycées et enseignement supérieur de l'étranger. Trois lauréats par niveau : secondes, premières, terminales, étudiants. Les premiers prix de chaque catégorie seront invités en France pour la remise des prix.
– Un prix spécial est décerné à un(e) jeune des lycées LabelFrancEducation.

Contacts
Tél : +33.(0)1.83.62.66.48
contact@poesie-en-liberte.fr
www.poesie-en-liberte.fr

Association Poésie en liberté
Lycée Henri-Wallon
146, rue des Cités
93300 Aubervilliers, France

Président : Jean-Marc Muller
Directeur artistique : Matthias Vincenot

Merci aux éditeurs qui apportent leur soutien : les Editions le Temps des Cerises, les Editions Bruno Doucey, Schena Editore, les Editions Lanskine, les Editions du Cygne et la revue Sarrazine.